

Votre perruque remboursée : tout comprendre en deux pages

Le barème de l'Assurance maladie a changé le 1^{er} janvier 2026. Avec une ordonnance, une perruque peut ne rien vous coûter. Voici ce qui est pris en charge, ce qui peut rester à payer, et les démarches, simplement.

0 €

de reste à charge sur une perruque de classe 1 ou 2, avec ordonnance et mutuelle*

350 €

de base de remboursement pour toutes les perruques, quelle que soit la classe

12 mois

après la précédente, une nouvelle perruque peut être prise en charge

Ce qui est pris en charge depuis le 1^{er} janvier 2026

PRODUIT	COMPOSITION	BASE	PRIX MAXIMUM	RESTE À CHARGE
Perruque classe 1	Fibre synthétique	350 €	350 €	0 € avec une mutuelle ou en ALD
Perruque classe 2	Au moins 30 % de cheveux naturels, ou fibre implantée main sur plus de 100 cm ²	350 €	700 €	0 € avec une mutuelle responsable
Perruque classe 3	Au moins 50 % de cheveux naturels	350 €	1 000 €	Selon votre mutuelle
Perruque classe 4	100 % cheveux naturels	350 €	aucun	Selon votre mutuelle
Prothèse partielle	Complément couvrant une partie de la tête	125 €	125 €	0 € avec une mutuelle ou en ALD
Bonnet, turban, foulard	Jusqu'à 3 par an, à la place d'une perruque	20 €	40 €	Selon votre mutuelle

Combien vous restera-t-il à payer ?

Vous avez une mutuelle

Classe 1 : 0 €. Classe 2 : 0 € si votre contrat est « responsable », ce qui est le cas de la grande majorité des contrats.

Vous êtes en ALD (affection de longue durée)

L'Assurance maladie rembourse 100 % de la base de 350 € : la perruque de classe 1 ne vous coûte rien, même sans mutuelle.

Vous n'avez pas de mutuelle, hors ALD

L'Assurance maladie rembourse 210 € (60 % de la base). En classe 1, il reste au plus 140 € à votre charge.

Vous hésitez avec une classe 3 ou 4

Envoyez notre devis gratuit à votre mutuelle avant de décider : vous saurez exactement ce qui reste à payer.

Compris chez Hair System : la coupe et la personnalisation de votre perruque, sans rien à payer en plus. Un bonnet ou un turban est inclus avec chaque perruque prise en charge.

Se faire rembourser, en quatre étapes

1 L'ordonnance

Votre médecin traitant, votre oncologue ou votre dermatologue prescrit une « prothèse capillaire ». En ALD, elle va dans la partie ALD de l'ordonnance.

2 Le devis gratuit

Au premier rendez-vous, vous essayez plusieurs modèles et repartez avec un devis détaillé, à transmettre à votre mutuelle si besoin.

3 Le tiers payant

Présentez votre carte Vitale et votre attestation de mutuelle : vous n'avancez pas la part de l'Assurance maladie.

4 Le renouvellement

Une nouvelle perruque peut être prise en charge 12 mois après la précédente, sur nouvelle ordonnance.

Quand venir ?

- ✓ **Avant la chute** si vous le pouvez : elle commence en général 15 jours à 3 semaines après la première perfusion. On retrouve votre couleur et votre coupe tant qu'on peut les voir, et votre perruque est prête le jour venu.
- ✓ **Sans ordonnance**, venez quand même : nous vous expliquons quoi demander à votre médecin.
- ✓ Si vous ne pouvez pas vous déplacer, nous venons **chez vous ou à l'hôpital**.

Ce qu'il faut apporter

- ✓ L'ordonnance, si vous l'avez déjà.
- ✓ Votre carte Vitale et votre attestation de mutuelle.
- ✓ Si possible, une photo de vous avec vos cheveux, pour retrouver votre coupe.
- ✓ Un proche, si vous le souhaitez : il est le bienvenu en cabine.

Les questions qu'on nous pose le plus

Qu'est-ce qu'une mutuelle « responsable » ?

Un contrat qui respecte les règles fixées par l'État. C'est le cas de la grande majorité des contrats : votre mutuelle peut vous le confirmer en un appel.

Est-ce remboursé pour une calvitie héréditaire ?

Chez l'homme, non. Chez la femme, une alopécie androgénétique sévère peut être prise en charge sur ordonnance. Sinon, la chute doit être liée à une maladie ou à son traitement (chimiothérapie, pelade...).

Les enfants sont-ils concernés ?

Oui, sur ordonnance, dans les mêmes conditions.

Puis-je choisir un bonnet ou un turban plutôt qu'une perruque ?

Oui : jusqu'à trois accessoires textiles par an peuvent être pris en charge à la place d'une perruque.

Le premier rendez-vous est **gratuit et sans engagement**, en cabine privée. Il dure le temps qu'il faut. Vous repartez avec votre devis et vous décidez chez vous, sans pression.

Hair System Vendenheim

18 rue du Commerce · Bâtiment La Pyramide
67550 Vendenheim
Du mardi au vendredi de 9 h à 17 h, le samedi de 9 h à 15 h

03 88 81 97 05

Hair System Phalsbourg

32 route de Sarrebourg
57370 Phalsbourg
Du mardi au vendredi de 9 h à 18 h, le samedi de 9 h à 15 h

03 54 46 55 41

Rendez-vous en ligne : hairsystem.fr/rendez-vous/ · Institut agréé Sécurité sociale · Label Argent Ellen Wille 2026

* Sur prescription médicale. Classe 1 : 0 € avec une complémentaire santé ou en ALD. Classe 2 : 0 € avec une complémentaire santé responsable. L'Assurance maladie rembourse 60 % de la base (100 % en ALD) ; votre complémentaire santé complète selon votre contrat. Prise en charge si la chute est liée à une maladie ou à son traitement, ou en cas d'alopécie androgénétique féminine sévère. Source : Assurance maladie (ameli.fr), barème en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2026. Ce guide est informatif : le devis remis en institut fait foi.